



ÉPISODE AUTOMNAL (suite)

Voici quelques autres plantes automnales bien utiles pour la diversité des pollens.



Euphrase jaune, *Odontites luteus*, famille des Orobanchées.

Cette petite plante est abondante en garrigue, c'est une plante hémiparasite, elle ponctionne la sève de ses voisines.



Aster à feuilles de sedum, *Aster sedifolium*, famille des Asteracées.

Pousse dans les pelouses des garrigues, très visitée pour pollen et nectar. Jolie plante qui devrait être cultivée dans nos jardins.



Arbousier, *Arbutus unedo*, famille des Ericacées.

Arbuste des garrigues et maquis. Floraison au mois d'octobre en même temps que murissent les fruits de l'année passée. Très nectarifère par temps doux et humide



Asperge sauvage, *Asparagus acutifolius*, famille des Asparagacées.

Discrète car cachée dans les buissons, mi septembre, elle produit une multitude de petites fleurs blanches, très appréciées pour son pollen.

Gilbert MARTIN.



COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNA

Étiquetage de l'origine des miels -> Enfin un décret pour une transparence totale !

Le Syndicat National d'Apiculture, acteur majeur de la défense de l'apiculture et engagé au sein des débats des Etats généraux de l'Alimentation se félicite du projet de décret visant à renforcer l'information des consommateurs sur l'origine des miels issus de mélanges et conditionnés en France annoncé ce 11 juillet par la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Agnès Pannier-Runacher.

Le SNA par ses propositions, ses démarches individuelles et collectives auprès des députés et des différents ministères concernés et renforcées par le succès remporté par deux pétitions nationales, demandait au gouvernement depuis de nombreuses années plus de transparence sur l'étiquetage du miel et notamment leurs pays d'origines. Les simples mentions « origine UE et hors UE » étaient jusqu'à lors autorisées sur les étiquettes de pots de miel.

Ce projet de décret prévoit que les mélanges de miels commercialisés en France devront préciser sur leur étiquette la liste exhaustive des pays d'origine des miels les composant, par ordre pondéral décroissant. Les pays dont sont originaires plus de 20% des miels du mélange seront par ailleurs mis en évidence pour renforcer leur visibilité par le consommateur.

Le travail des apiculteurs français pourra ainsi être mis en avant et le consommateur mieux informé pourra choisir en toute connaissance de cause. Le projet de décret sera notifié dans les prochains jours à la Commission européenne et le Syndicat National d'Apiculture restera vigilant sur la mise en application de celui-ci.

Bonjour Mesdames, Messieurs,
je suis vigneron au domaine Costes-Cirgues à Sommières. Je travaille sur un domaine d'un peu plus de 60 hectares quasiment d'un tenant. Nous n'utilisons pas de pesticides et du coup je me suis dit que je pourrais mettre à disposition des terres pour un apiculteur. Si vous connaissez un apiculteur qui cherche des endroits je suis intéressé. Sincères salutations,
David Althoff → david@costes-cirgues.com

Petites Annonces Gratuites

Particulier souhaite mettre à disposition terrain de garrigue de 4000 m² habité, exposé sud quartier chemin des Dixmes entre Nîmes et Caveirac, en échange de miel. Accès en voiture à proximité du lieu potentiel d'implantation des ruches envisagé. Terrain plat.

(Terrain validé par un membre du Syndicat)

Possibilité d'installation de 4 à 5 ruches maximum.

Contact par mail murielclement@neuf.fr

Par téléphone seulement l'après-midi après 14h au 06.37.55.67.45

Api-Info : 80, impasse Magali - 30000 Nîmes. Directeur de la Publication : Chambon Frédéric. Commission Presse : Chambon Frédéric, Wallez Roger-Philippe, M. Desrousseaux, Squadrelli Pierre Tirage : 200 ex. Impression : SUD ROUTAGE - Nîmes. N°140 4ème Trimestre 2019. Dépôt légal : Octobre 2019



APICULTURE

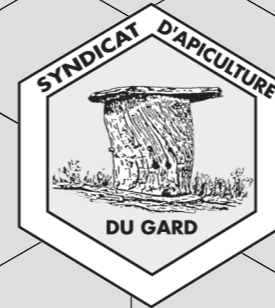
CIRE GAUFRÉE - MATÉRIEL APICOLE
EMBALLAGES POUR L'AGROALIMENTAIRE

DÉPOT DE MATÉRIEL APICOLE - Eric GAMALIE

30 Voie Domitienne - 30620 UCHAUD

Tél. 04 66 71 59 41

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30



API - INFO

ORGANE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION APICOLE



Édito

Voici l'été qui finit. Cette année 2019 est comme les précédentes : atypique ! Comment s'y retrouver avec ces brusques changements de météo qui passent du chaud au glacial, de la tempête à la sécheresse ? La seule constante en ce début de saison capricieux a été le vent, du Nord ou du Sud, mais il a été présent constamment.

Du coup, nos pauvres avettes ont bien eu du mal à s'adapter. Un mois de mars idéal, puis la cata ! Famine, disette, cannibalisme, désertion des ruches : toute la panoplie y est passée. De fait, aujourd'hui, alors que les miellées sont terminées, (Châtaignier, lavande) les colonies sont faibles, elles se reconstituent le bilan est très maigre. C'est pourquoi les responsables du Syndicat ont décidé en Conseil d'Administration de demander aux autorités compétentes le placement du département du Gard en calamité agricole. Un questionnaire circule en ce moment, j'invite tous les apiculteurs professionnels et pluri-actifs, à le renseigner. Ce n'est que le début de la procédure, mais cette étape est indispensable.

C'est un sujet qui sera abordé le 23 novembre à la maison des associations de Nîmes, lors de notre assemblée générale annuelle. Je vous invite à y venir nombreux, d'autant que ce sera la dernière que j'animerai en tant que Président. Il est temps pour moi de passer la main à une nouvelle équipe qui continuera avec passion le travail initié par Elie Pellequer.

F. CHAMBON

Nous avons appris le mois dernier le décès de René MALHAUTIER, Ancien administrateur du Syndicat et du CIVAM Apicole. Je présente, au nom de tous les adhérents du SAG nos condoléances, à la famille.

F CHAMBON

Dircteur de la publication : Frédéric Chambon. Commission Presse : Frédéric Chambon, Michel Caby, Daniel Levy, Jean Michel Perronneau, Gilbert Martin

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD
80, impasse Magali - 30000 Nîmes - Tél. 04 66 64 94 31
Email : apigard@gmail.com
Internet : www.apigard.com

N° 140 - 4ème TRIMESTRE 2019

AXA SARL EXCELASSUR
Agent Général et Courtier



Assurances • Placements • Banque • Crédits •
EXCELASSUR NIMES VILLE ACTIVE
Siège Social
442 Av Jean Prouvé - BP 17008 - 30910 NIMES CEDEX 2
Tél: 04 66 67 39 06 - Fax: 04 66 76 16 85
E-Mail: agence.va@excelassur.fr

3 Agences à votre service

EXCELASSUR SOMMIERES
28 rte de Saussines - BP 21044
30250 SOMMIERES
Tél: 04 66 80 41 56 - Fax: 04 66 80 01 76
E-Mail: agence.som@excelassur.fr

EXCELASSUR ST MATHIEU DE TREVIERIS
37, Av Louis Cancel
30270 St Mathieu de TREVIERIS
Tél: 04 67 55 01 84 - Fax: 04 67 63 80 70
E-Mail: agence.stmat@excelassur.fr

Capital de 1 000 500 € - ORIAS N° 09 051 023 - RCS 513 525 725



CHLORURE DE LITHIUM

Le chlorure de lithium est-il un tueur de varroas en puissance ?

Dans une étude allemande de 2018, du sel de lithium, présent à l'état naturel, a été dilué à différents pourcentages dans de l'eau sucrée et donné à des abeilles. 3 jours après entre 90 et 100% des acariens qui affectaient les abeilles étaient morts. À chaque nouveau test, on obtient le même résultat.

Mais cette expérience de laboratoire ne portait que sur 50 abeilles et 50 acariens.

La question est de savoir si la substance aurait le même effet sur une colonie.

Le Dr Stefan Berg a réalisé une série de test sur des essaims artificiels dans des conditions contrôlées.

20.000 abeilles ont passé 3 jours dans une cage alimentée exclusivement par une solution d'eau sucrée au chlorure de lithium. Là aussi le taux de réussite a dépassé 90%. C'est la preuve scientifique que le chlorure de lithium pourrait être l'avancée décisive dans la lutte contre le varroa.

Pour l'instant, pour s'en débarrasser les apiculteurs de France et d'Allemagne doivent traiter leurs ruches avec des acides organiques agressifs ou des acaricides chimiques. Avec le risque, en cas de mauvaise utilisation, d'affecter la santé des abeilles. Sans compter que le miel ne doit contenir aucun résidu et que ces traitements prennent du temps.

La tentation est donc grande de donner du chlorure de lithium à ses abeilles pour résoudre le problème du varroa.

Le Dr Stefan Berg précise : «Ce produit a suscité un tel engouement que chaque apiculteur veut l'utiliser. Or c'est criminel au sens littéral du terme. C'est aussi une violation de la loi sur les produits pharmaceutiques.

On ne peut pas mettre n'importe quoi dans une ruche. Il est préférable d'être patient et de laisser la science faire son travail, avec l'espoir qu'elle mettra au point un remède efficace» .

Il faut en effet comprendre le mécanisme par lequel le chlorure de lithium anéantit le varroa ; définir à quel moment et en quelle quantité il doit être administré ; et s'assurer de son innocuité pour les abeilles à long terme.

Jusqu'à la mise sur le marché d'un médicament attendu par tous les apiculteurs, il s'écoulera plusieurs années.

Source : <https://www.facebook.com/hugo.solignac.33/videos/1879165018896376/>

MC 16/09/2019



CONVOCATION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du SYNDICAT

Elle aura lieu cette année le 23 novembre à Nîmes, à la maison des Associations, 2 impasse J. Macé à partir de 8h30.

Ordre du jour : - Rapport moral, - Rapport d'activités, - Rapport financier, - Élections statutaires, - Questions diverses.

N'oubliez pas que l'Assemblée Générale est le moment privilégié pour rencontrer aussi bien les administrateurs du Syndicat que les collègues apiculteurs. Après une saison 2019 très pauvre en récoltes, il est important de faire le point sur nombre de questions comme l'invasion du frelon asiatique, les interdictions de certains pesticides, les pertes de colonies, les calamités agricoles, et j'en passe ...

Soyez donc nombreux à notre rendez vous.

Nous vous proposons de poursuivre notre rencontre **au restaurant LES 3 BRASSEURS** avec, cette année, un menu très convivial pour 22 €.

Un apéritif (kir) sera servi suivi de :

En entrée : 1/4 de flammekueche gratinée

En plat : salade gourmande, ou fish and chips sauce tartare ou flammekueche généreuse ou flammekueche poulet caesar ou tartare de charolais au couteau à votre façon.

En dessert : gaufre bruxelloise ou liégeoise, au sucre, crème fouettée ou chocolat.

Boisson et café.

F CHAMBON

Apiculture
REMUAUX

Apiculture Remuoux, c'est 2 magasins vous proposant tout le matériel apicole, un atelier de gaufrage artisanal, et une exploitation apicole en Bio et Nature & Progrès.

rte d'Avignon, 13570 Barbentane

Aucun avis

04 90 95 29 11

Apiculture
REMUAUX



CONVOCATION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du SYNDICAT (suite)

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS

A retourner avant le 10/11/19 à : SAG 80 imp Magali 30000 Nîmes

M.....s'inscrit pourrepas à 22 €.

Je joins un chèque deà l'ordre du Syndicat d'Apiculture du Gard.

BULLETIN DE CANDIDATURE

A renvoyer avant le 10/11/19 à : SAG 80 imp Magali 30000 Nîmes

M.....est candidat à un poste d'administrateur du Syndicat d'apiculture du Gard pour un mandat de 3 ans.

Fait àle.....



ÉPISODE AUTOMNAL

Quelles sont les fleurs que butinent nos abeilles en automne ?

Cet automne 2019 sera triste pour l'abeille et l'apiculteur, car avec l'été très sec, et un début de saison sans pluie, toutes les fleurs ne sont pas au rendez-vous, et celles qui sont là ne produiront que peu de nectar et de pollen, conséquence de la sécheresse. Parlons tout de même de cette flore automnale présente en année dite « normale », (climat non dérégulé), essentielle pour nos butineuses car nécessaire pour les réserves hivernales. Commençons par le Roi et la Reine qui sont pour moi, le Lierre commun et l'Inule visqueuse.



Le Roi, Lierre commun, Hedera elix, famille des Araliacées.

Toujours à l'heure, qu'il pleuve ou que la sécheresse soit là, il fleurit à partir de mi-septembre et apporte en abondance pollen et nectar. Les bonnes années on peut même faire une hausse, mais sa valeur gustative étant de médiocre qualité, il vaut mieux le laisser dans la ruche.



La Reine, L'inule visqueuse, Inula viscosa, famille des Asteracées.

Une étrangère, une envahisseuse voilà comment elle a été traitée durant de nombreuses années et finalement on peut lui dire « bienvenue en France » car non seulement les abeilles l'apprécient mais les oléiculteurs également car l'Inule visqueuse est l'hôte d'un prédateur de la mouche de l'olive. Elle pousse partout où l'homme a bouleversé le sol, friche, bord de route, zone agricole et industrielle. Elle résiste à la sécheresse grâce à ses feuilles glanduleuses sur les deux faces qui limitent ainsi l'évapotranspiration.

J'ai entendu dire qu'une hausse de miel est possible et qu'en plus de bonne qualité.

Votre apiculture, Notre expertise

Lundi : 14h - 18h
Mardi à vendredi :
9h-12h30/14h-18h
Samedi : 9h - 12h30

Thomas
apiculture

info.gigean@thomas-apiculture.com

ZA Saint Michel
34 770 GIGEAN
04 99 04 03 40

